

ANALYSE DE L'ACTIVITE

ETUDE QUALITATIVE

A - Description de l'activité

La taxidermie se définit comme étant l'art de rendre aux animaux, de l'embranchement des vertébrés, dépouillés de leurs viscères et de leur chair, l'apparence de la vie, en ne conservant que la peau qui recouvre ces organes.

L'activité du taxidermiste s'étend en outre au traitement des pièces osseuses et au travail des peaux dans un but décoratif.

La taxidermie est un travail "à façon" : le taxidermiste transforme et met en valeur les dépouilles qui lui sont confiées.

Le taxidermiste exerce son métier dans un but artistique, scientifique ou didactique, soit dans le secteur privé, soit dans le secteur public.

Capacités essentielles exigées pour l'exercice de l'activité

Le taxidermiste doit être capable :

* D'assurer le stockage des pièces qui lui sont confiées.

* D'effectuer :

- les prises de mensurations ;
- le dépouillage :
 - . nettoyage de la peau et de ses phanères,
 - . détermination des lignes d'incision selon le but recherché ;
- le tannage, réservé aux techniques de conservation pour montage ou décoration à l'exclusion des techniques utilisées en pelleterie ou en fourrure ;
- la préparation des pièces osseuses ;
- la confection de mannequins ;
- le montage de la peau sur le mannequin ;
- la mise en position et la surveillance du séchage ;
- les finitions et l'entretien des pièces terminées.

B - Formation envisagée

Les capacités requises du taxidermiste exigent de posséder, en plus d'aptitudes dans le domaine pratique, les connaissances théoriques et les méthodes utilisées dans les domaines suivants :

- anatomie ;
- anatomie comparée ;
- physiologie ;
- chimie générale, minérale et organique ;
- physique (résistance des matériaux) ;
- technologie des matériaux employés ;
- dessin - modelage - peinture ;

associés au support indispensable de connaissances générales sur lesquelles doit reposer de concert la formation humaine et professionnelle

La formation pratique accordera une place importante au développement du sens de l'observation, du relevé des attitudes et des détails ; à la réalisation de coutures soignées.